



Plouvorn
infos

Mairie

N° 337

Février 2020



Compte-rendu du Conseil Municipal du 20 janvier 2020

Aménagement du Bourg, Urbanisme et Bâtiments Non-Sportifs : Le nouveau Plan Local d'Urbanisme est adopté par les élus, moins une abstention. Il devient exécutoire dès sa transmission à l'Etat au titre du contrôle de légalité. Il définit le projet politique avec une modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Il se concrétise par la rédaction de règlements écrits et graphiques, la mise en œuvre du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, les Orientations d'Aménagement et de Programmation. Le règlement graphique délimite 4 zones sur l'ensemble du territoire : des zones « U » dites « urbanisées », des zones « AU » dites « à urbaniser » à court, moyen et plus long terme, des zones « A » dites « agricoles » et des zones « N » à vocation naturelle et forestière. Le droit de préemption urbain est décidé également en zone « U » et « AU », moins une abstention.

Exceptionnellement, l'abattage des vieux arbres dans le lotissement communal Théodore Botrel est décidé car leur mauvais état constitue un risque avéré de chute. Les travaux seront à la charge des futurs propriétaires.

Conscients de la nécessité de reprendre les enduits extérieurs de la Bibliothèque, les élus décident de confier les travaux à l'entreprise la Maison de la Façade de Morlaix avec la réfection en pierres apparentes.

Environnement et Espace Rural : Les travaux de curage des fossés sont en cours, effectués par les employés communaux. Une réflexion est lancée pour planifier le renouvellement des véhicules communaux.

Enfance et Affaires Scolaires : Une réunion du Comité de Pilotage du Plan Educatif Local a été programmée le mardi 21 janvier. Un compte-rendu des résultats du questionnaire de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau en direction des jeunes sur le territoire est présenté aux élus.

Action Culturelle, Bâtiment et Espaces de Sports et de Loisirs : Le terrain de football synthétique sur le stade Claude Faou est réceptionné avec réserves. Les participations financières sont entérinées avec le club de l'Avant Garde. A réception des travaux, le terrain sera mis à disposition des utilisateurs.

Une étude est en cours pour changer les jeux sur l'aire de jeux extérieurs du plan d'eau de Lanorgant et équipements de plaisance au plan d'eau de Lanorgant. Une réflexion est également menée pour s'équiper d'éléments de sonorisation complémentaire à l'Espace Culturel du Plan d'Eau. La qualité de l'acoustique et du confort des sièges est soulignée par les spectateurs lors des représentations sur le site.

La commission d'animation de l'ASC – présidée par Grégory Bodériou - a présenté des spectacles qui ont fait salle comble. Documentaire, théâtre et chorale sont au programme sur le mois de mars. La programmation pour l'année 2021 est prochainement à l'étude par la commission.

Information et Communication : Le Plouvorn Infos édition spéciale a été distribué fin janvier dans les boîtes aux lettres des plouvornéens. Il est également en ligne, téléchargeable sur le site internet www.plouvorn.com.

Incivilités : François Palut, Maire, fait part d'actes d'incivilités, dans le bourg avec vol et destruction de rétroviseurs, essuie-glaces, effraction et vol dans des véhicules, destruction d'interphone, ...

Il est également déploré l'attaque à main-armée dimanche matin 19 janvier au Carrefour Contact.

Les services de la gendarmerie sont contactés pour remédier aux désordres.

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 10 février 2020 à 19h.

PRIORITÉS A DROITE BOURG DE PLOUVORN



Nous vous rappelons que la règle de circulation dans le bourg de Plouvorn est la priorité à droite. Des panneaux ont été installés à chaque entrée d'agglomération.

A défaut de signalisation contraire, ce principe s'applique à toutes les voies ouvertes à la circulation.

Par contre, le code de la route oblige tout véhicule débouchant d'un accès non ouvert à la circulation publique à laisser une priorité absolue à tout véhicule, quelque soit la route sur laquelle il souhaite s'engager.

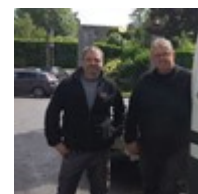
Un accès non ouvert à la circulation peut-être :

- * une entrée carrossable, aussi appelée communément bordure "bateau"
- * un chemin de terre
- * Une aire de stationnement, parking

EG 29 TP *

Issu du milieu agricole et amis de longue date, c'est tout naturellement qu'Eric JAFFRES et Grégory LOUARN ont créé leur société de travaux publics en 2019. Après des études en commun et un parcours professionnel dans le secteur du transport et du TP, le binôme propose aux particuliers et professionnels, sur le secteur Brest-Morlaix, leur service dans le domaine du terrassement, de l'assainissement, de l'aménagement de terrains et des travaux de paysages. Tél. 06 73 50 58 25 ou 06 98 27 44 90 - <http://www.eg29tp.fr/>

** exceptionnellement nous présentons une entreprise dans le bulletin mensuel, en raison d'un oubli de présentation de l'entreprise EG29 TP dans le Plouvorn infos spéciales.*



Permanences

Associations

PERMANENCE ACTION SOCIALE : Nadia CRENN, conseillère déléguée vous recevra en mairie sur rendez-vous, le samedi 22 février. Tél : 02.98.61.32.40

PERMANENCES MAISON DU GUÉVEN : ADMR DU HAUT LEON : les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois de 10h à 12h. **ALDS :** 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de 9h à 12h. Tél : 02 98 69 49 60 ou contact@alds.una29.fr

SECOURS POPULAIRE : permanence, le 3^{ème} mercredi du mois, 14h à 17h - Contact : 07 69 36 39 06. **CDAS (assistante sociale)** prendre rendez-vous, au 02.98.68.11.46. **MAÏA**, sur RDV (02.98.63.00.19). **Agir ABCD PLUME NUMÉRIQUE :** Aide dans vos démarches personnelles (courriers, déclaration par internet, ...)

permanence dernier lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30, le lundi 24 février. **MISSION LOCALE :** permanence à la maison du Guéven les 2^{ème} et 4^{ème} vendredis de chaque mois, sur RDV pris avec le jeune au préalable. Contact : 02.98.15.15.50

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES : Les permanences administratives du relais se font (sur rendez-vous) à la demande des familles ou des assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire. Contact 02.98.24.97.15. Temps d'éveil à la Maison de l'Enfance, les lundis 10/02 et 24/02 à 9h30 et 10h30. Séances de motricité et musique avec Serge BRARD le lundi 03/02 à 9h30 et 10h30.

Bulle & part'âge, le vendredi 21 février à Guimiliau à la Maison des Associations et le samedi 8 février de 10h à 12h à la Maison de l'Enfance à Plouvorn. Contact Landivisiau : 02.98.24.97.15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES : Tous les mardis et vendredis à Plouvorn, de 8h30 à 17h30. Contact : 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

Horaires de la Déchèterie de Plougouvest

lundi, vendredi, samedi: 9h-12h et 13h30-18h
mardi et mercredi : 13h30-18h
fermé le jeudi

GÉNÉRATION MOUVEMENT AÎNÉS RURAUX : Permanence avec Annie le jeudi 6 à l'atelier de 10h à 12h. Vendredi 14 : qualification dominos à la mêlée, 14h. Mardi 18, dictée à 14h. Mardi 25, challenge dominos à 14h. Mardi 3 mars, dominos ouvert à tous. Mardi 10 mars, challenge dominos. Tickets piscine : 138.60 € le carnet de 10 - 445.50 € l'abonnement 1 an.

TENNIS CLUB : le traditionnel videgreniers du club se déroule le dimanche 16 février de 9h à 17h. Buvette et petite restauration sur place. Contact Tony au 07.6113.95.30 ou tcplouvorn@gmail.com

AVEL LAMBADER : afin de financer le son et lumière 2020 « Terre de Bretagne », l'association Avel Lambader organise un kig ha fars, le **dimanche 1^{er} mars**, à l'espace de Menou de Plouvorn. Sur place à partir de 12h, kig ha fars (ou rôti de porc/frites) 12 € la part adulte - jambon frites enfant 6 € la part. A emporter 10 € la part. Contact et réservations au 07.80.40.87.24

ou avelambader@outlook.fr ou au café du centre à Plouvorn (en espèces ou chèques)

RÉSIDENCE SAINT ROCH : à l'occasion de la fête des grands-mères, l'association des bénévoles organise une vente de gâteaux et crêpes, à consommer sur place avec une boisson, ou à emporter, le dimanche 1er mars de 14h à 17h. Le bénéfice servira à l'animation de la Résidence. Résidence Saint Roch, Place du 18 juin. 06 76 28 65 02 (Nicole) ; 06 37 16 30 29 (Josée). Pour une meilleure organisation, il est préférable de réserver avant le 25 février.

LOISIRS CRÉATIFS : Une réunion pour les personnes intéressées par les loisirs créatifs se déroulera le jeudi 13 février à 19h à la salle de l'atelier. D'ici la fin de l'année scolaire des ateliers de couture seront proposés, programme de l'année suivante à définir. Contact, Laëtitia LE SAINT : 06.59.41.08.32.

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE D'ACCUEIL

A PLOUVORN

Pas toujours simple pour un jeune de 16-25 ans, de se déplacer à Morlaix ou Landivisiau pour bénéficier d'un accompagnement de la Mission Locale.

Dans ce cas, la mobilité devient un frein pour accéder à l'emploi.

Les conseillers de la Mission Locale se déplaceront donc sur des permanences d'accueil les 2ème et 4ème vendredis de chaque mois, sur RDV pris avec le jeune au préalable.

La permanence est prévue à la Maison du Guéven, près de la Mairie.

Pour prendre rendez-vous, un seul numéro : 02.98.15.15.50, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (le vendredi 16h30). **Première permanence le vendredi 14 février 2020.**

Divers

RECENSEMENT MILITAIRE : Tous les français ont obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le jeune doit se faire recenser directement à la mairie de son domicile. Il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille. Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des examens, concours. Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté.

PORTES OUVERTES : Les portes ouvertes du **lycée du Léon à Landivisiau** auront lieu le vendredi 20 mars de 16h30 à 19h30 et le samedi 23 mars de 9h à 12h.

Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr



Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

plouvorninfos@gmail.com